Doctorat interuniversitaire en histoire de l'art

Comité de programme

**Procès-verbal de la réunion du vendredi, 7 octobre 1999,
tenue à l'Université de Montréal (local C-2151)**

Étaient présents :

Francine Couture
Raymonde Gauthier
David Karel
Alain Laframboise
Lise Lamarche

Ordre du jour modifié

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la réunion du 20 mai 1999
3. Informations et suites de la dernière réunion
4. Étudiants inscrits au premier *Forum doctoral*
5. Admissions tardives
6. Cheminement. Lectures dirigées
7. Mode de participation de chaque université au séminaire intégrateur
8. Comités de thèse des nouveaux étudiants (automne 1999)
   Les cas de Chantal Boulanger et de Martin Lessard
9. Nouveau sujet de thèse de Philippe Choquette
10. Modifications au guide (prochaine édition) :
    sujets de thèses des nouveaux étudiants
    fiche descriptive de Luc Noppen et de Johanne Villeneuve
11. Répartition des crédits
12. Suspension d'études

Francine Couture préside la réunion.
Lise Lamarche agit comme secrétaire

1. L'ordre du jour est adopté après modifications.

2. Le procès-verbal de la réunion tenue à l'Université Concordia, le 20 mai 1999, est adopté.

3. Une discussion a lieu sur le financement du programmme. Voir le point 9 de la réunion du 20 mai 1999. Nous y reviendrons au point 7 de cette réunion.

4. Le premier *Forum doctoral* aura lieu le 3 décembre 1999 à l'UQÀM.

Les étudiantes de l'U de M, Marie-Josée Buggè et Édith-Anne Pageot, les étudiants Richard Gauthier (Laval) et Raymond Idoux (UQÀM) en seront. Il faudra vérifier si Concordia présente des candidats.

La responsable du comité de programme fera les invitations (aux candidats et aux comités de thèses ainsi qu'aux professeurs habilités) et précisera le lieu et la date dans les semaines qui viennent. Les responsables de chacune des institutions relayeront les informations.

5. Il n'y a aucune admission tardive.

6. O. Asselin s'étant informé de la possibilité de créditer des lectures dirigées, F. Couture rappelle que selon le programme du doctorat, «l'**un** des deux séminaires du Bloc B (3 crédits) peut aussi être remplacé, avec l'accord du Directeur de thèse, par un séminaire choisi parmi ceux de la banque des séminaires de 2e et 3 cycle des quatre universités» (*Cf. Programme*, édition juillet 1999, p. 4, point 2). Chaque institution peut donc agir selon ses propres normes.

7. Au sujet du financement du séminaire intégrateur, il est rappelé que les quatre institutions doivent participer. Cette activité (séminaire obligatoire pour tous les inscrit au programme) bénéficie à l'ensemble du programme et conséquemment aux quatres institutions participantes. Que les conférences soient données dans l'une ou l'autre université, dans l'une ou l'autre ville, cela ne change rien au principe général. Francine Couture poursuivra ses discussions avec les responsables des diverses institutions et, en particulier, avec le prochain directeur du département d'histoire de Laval.

8. Lise Lamarche et Olivier Asselin verront dans les meilleurs délais à informer le comité de programme de la constitution des comités de thèses - trois professeurs dont l'un d'une autre institution d'attache que le candidat et le directeur- des nouveaux inscrits (automne 1999).

Francine Couture verra l'état du dossier de Chantal Boulanger avec Marie Carani. David Karel s'informera du cheminement de Martin Lessard.

9. Philippe Choquette devait remettre un nouveau projet de thèse au plus tard le 6 septembre 1999 (*Cf.* Procès-verbal de la réunion du 20 mai 1999, point 7). Le candidat n'ayant pas satisfait à cette exigence, le comité se voit contraint de recommander la fermeture du dossier de Philippe Choquette.

10. En vue de la mise à jour du Guide du programme de doctorat interuniversitaire en histoire de l'art, chaque membre du comité de programme veillera à apporter les corrections nécessaires et les ajouts, par exemple les sujets des thèses des nouveux inscrits et les fiches des collègues Luc Noppen (Laval) et Johanne Villeneuve (U de M).

11. Le comité propose que la répartition des crédits des *Activités obligatoires* :

Atelier de recherche (6 crédits)
Forum doctoral (3 crédits)
Examen de synthèse (9 crédits)

soit éventuellement modifiée comme suit :

Atelier de recherche (6 crédits)
Forum doctoral (6 crédits)
Examen de synthèse (6 crédits)

Il est cependant proposé d'attendre l'évaluation du programme pour modifier cette structure puisqu'il faudra revoir l'entente entre tous les intervenants.
Francine Couture doit ouvrir un dossier <<Anicroches>> dans lequel seront notés les changements nécessitant l'aval des quatre institutions.

12. Il semble que les suspensions d'études soient fréquentes. La situation est cependant normale selon les divers membres du comité, compte tenu des statuts particuliers d'étudiants adultes souvent engagés dans une carrière. Chaque institution utilisera ses propres normes pour répondre à cette question.

La séance est levée à 15 heures. Les membres du Comité se rendent à la salle C-2186 pour une rencontre amicale avec tous le professeurs et les étudiants du programme.

Lise Lamarche

Montreal, le 16 octobre 1999